



La plateforme numérique de suivi du temps de travail des travailleurs mobiles



Mobilic, qu'est-ce que c'est ?



Un outil du ministère chargé des Transports qui **simplifie le suivi du temps de travail dans le transport routier léger et dans le déménagement**



Un service public gratuit qui s'adresse aux **entreprises soumises au livret individuel de contrôle (LIC)**

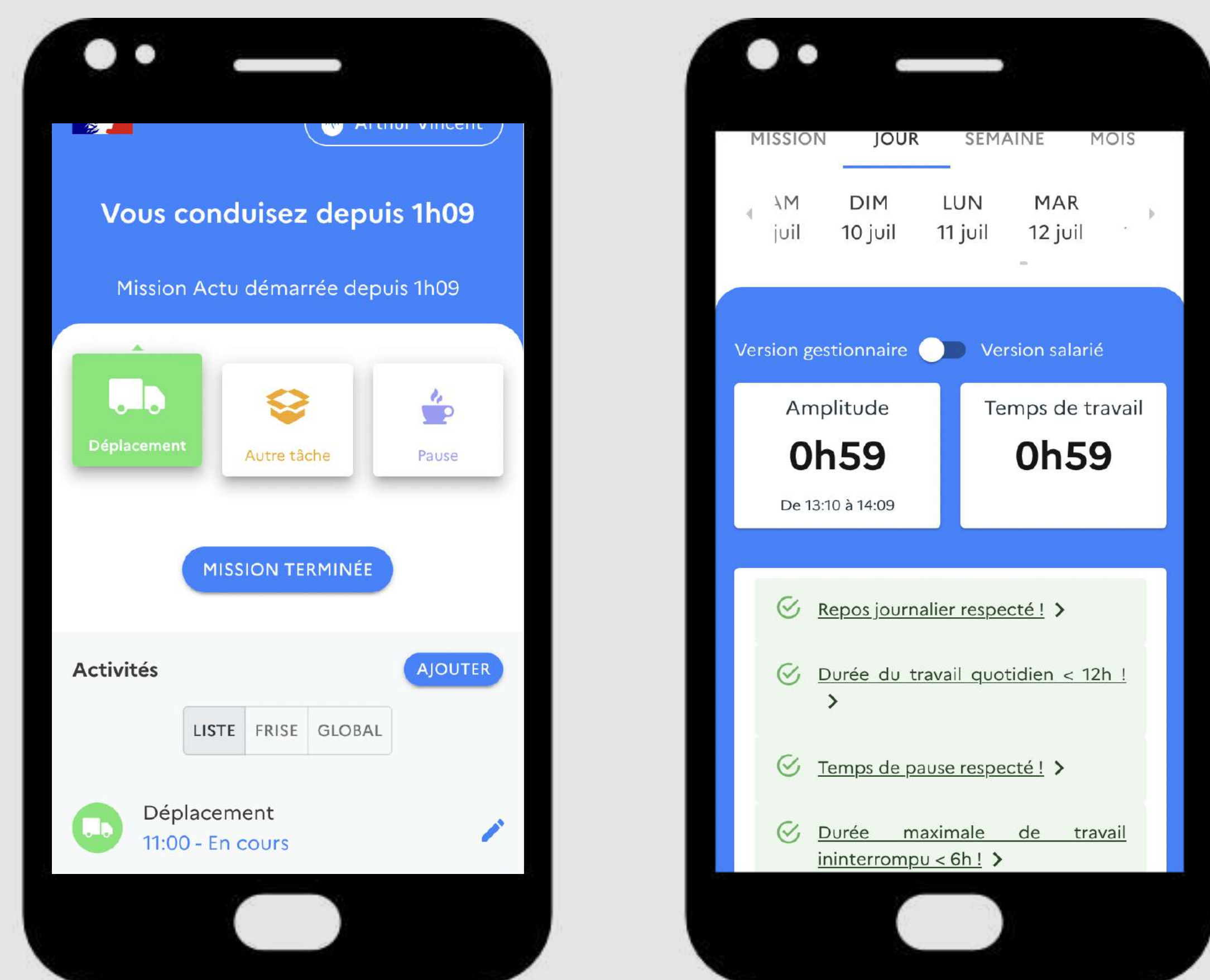


La seule application numérique de suivi du temps de travail **conforme à la réglementation en cas de contrôle**

Comment ça marche ?

Travailleur mobile :

- Je saisis simplement mon temps de travail sur mon téléphone
- J'ai accès à l'historique de mes trois dernières années de travail



EMPLOYÉ	MISSION(S)	DÉBUT	FIN	AMPLITUDE	TRAVAIL	LIAISON	REPOS
vendredi 25 mars 2022							
Arthur Vincent	Quimper	07:30	18:30	11h00	7h00	3h00	1h00
jeudi 24 mars 2022							
Arthur Vincent	Test	07:00	10:11	3h11	3h11		
mercredi 23 mars 2022							
Arthur Vincent	Dupont	10:30	16:17	5h47	5h31		0h16
mardi 22 mars 2022							
Arthur Vincent	Refonte	10:50	14:50	4h00	1h30		2h30
Marie Test	Totio	12:00	13:00	1h00	1h00		
Martin Dupont	Suppression	08:11	10:12	2h01	2h01		

Mission Rennes

Du lundi 28 mars

Les modifications sont enregistrées et apparaîtront en cas de contrôle.
En cas de modification des saisies, le salarié recevra une notification.

Véhicule: ABCD 333 AA

Début: 09:00, Fin: 10:10
1 Place Carpeaux 92800 Puteaux, 1 Place Carpeaux 92800 Puteaux

Observations: Aucune observation sur cette mission

Saisies à valider: Arthur Vincent

Validé le 29/03/2022

Gestionnaire d'entreprise :

- Je consulte les données saisies et les récupère au format numérique (Excel, C1B)
- En cas d'erreur de saisie, je peux modifier les données avant de les valider

Qu'est-ce qui va changer pour mes équipes et moi-même ?

Une gestion administrative simplifiée :

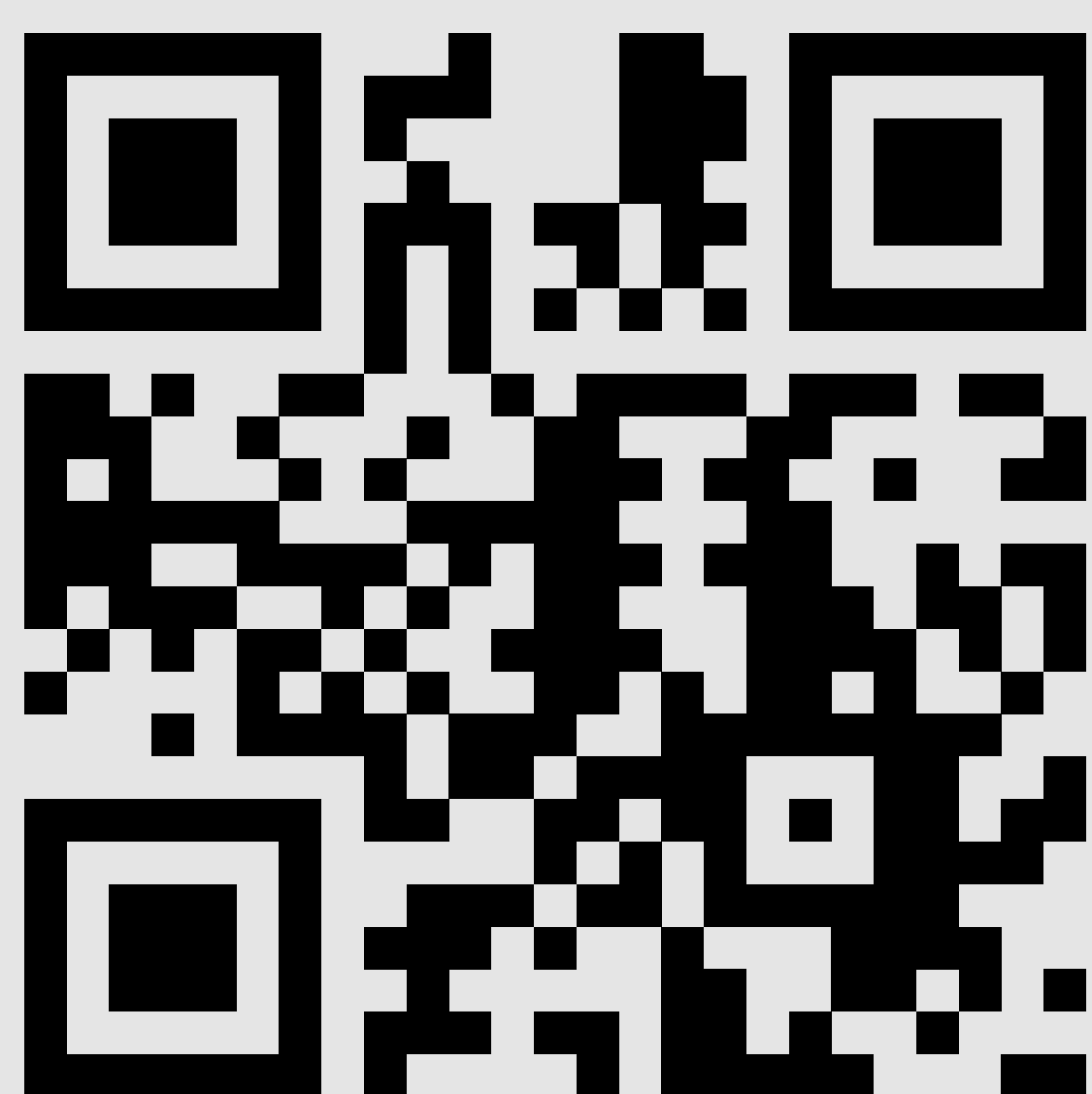
- ✓ Le temps de travail est enregistré sur Mobilic en temps réel : **moins d'erreurs, finie la double saisie**
- ✓ Des données sociales accessibles en temps réel : **la gestion de mes équipes est facilitée**
- ✓ **Des données facilement téléchargeables**

Un outil adapté aux contraintes du métier :

- ✓ **Simple d'utilisation**, il s'approche du fonctionnement du tachygraphe
- ✓ Si vous possédez **plusieurs établissements**, vous pouvez tous les inscrire sur votre compte gestionnaire **tout en les gérant de manière distincte**
- ✓ **Plusieurs modes optionnels sont disponibles** pour que vous puissiez adapter Mobilic aux besoins de votre entreprise (mode équipe, saisie du kilométrage, saisie des frais...)
- ✓ Mobilic fonctionne également **hors ligne**

Je veux commencer à utiliser Mobilic : comment faire ?

➡ Rendez-vous sur le site <https://mobilic.beta.gouv.fr>



Pour que vos salariés puissent démarrer sur Mobilic, vous devez au préalable :

- 1 Créer votre compte Mobilic
- 2 Rattacher votre entreprise
- 3 Inviter vos collaborateurs à rejoindre votre entreprise sur Mobilic

Une question, **contactez-nous : mobilic@beta.gouv.fr**

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :   